ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 351-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

AVIS

à nos Lecteurs,
à nos Correspondants,
et à nos Dépositaires
et Vendeurs

Nous avons l'honneur d'informer nos Lecteurs, nos Correspondants, nos Dépositaires et Vendeurs que contrairement aux années précédentes et en raison des événements actuels, NOTRE JOURNAL PARAITRA

LE 2 JANVIER 1940

C'EST-A-DIRE MARDI PROCHAIN.

Les funérailles de M. Dumont, conseiller municipal

Nous avons annoncé la mort de M. Louis Dumont, conseiller municipal de Roubaix. Ses funérailles civiles ont eu lieu hier jeudi, avec le concours de l'Administration municipale de notre ville et de celle des Hospices. La levée du corps eut lieu à 14 h. 15, au domicile du défunt, rue du Pont-Rouge ; des couronnes avaient été offertes par divers groupements.

Le cortège emprunta les rues du Pont-Rouge, St-Hubert, de Lannoy, le boulevard de Belfort, les rues Pierre-de-Roubaix, Grande-Rue et place Chantal, d'où il pénétra au cimetière principal.

Des discours furent prononcés par M. le Dr Delahousse, vice-président du Bureau de Bienfaisance, président des B.B. de France, au nom de cette administration, et par M. le Dr Dupré, adjoint au maire, député de Roubaix, au nom du Parti socialiste.

LE BON GÉNIE
31 et 33, Rue du MOLINEL à LILLE
a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a repris la vente par abonnement.
8322

UN CANTONNIER A LES DEUX PIEDS COUPÉS PAR UNE MACHINE HAUT-LE-PIED

A Roubaix, sur la voie ferrée de Lille à Roubaix, à hauteur des Etablissements Carrette-Duburcq, un cantonnier a été surpris par une machine haut-le-pied et renversé par elle sur la voie.

Les roues de la locomotive lui sectionnèrent les deux pieds.

Le malheureux, relevé aussitôt, a été transporté à l'hôpital de Roubaix.

Il s'agit de M. Adrien Vincent, 199, rue Coli, à Wasquehal.

Une enquête est ouverte par M. Morlaix, commissaire de police du 2e Arrondissement.

A TRAVERS LA VILLE

VOL D'UNE AUTO

On a dérobé mercredi soir, l'automobile de M. César Gaydet, 98, boulevard de Paris, en stationnement rue Foch, devant le café « Belle Vue ».

DES NOCTAMBULES ATTAQUENT UN PASSANT

Un mécanicien, Raymond Moerman, 42 ans, demeurant rue Mesnil à Sailly-lez-Lannoy, a été violemment frappé à coups de poings, rue Descartes, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, par deux noctambules.

DEUX COLLISIONS

Vers 11 h., boulevard de Paris, à hauteur du boulevard de Cambrai, une collision s'est produite entre deux automobiles, l'une pilotée par M. Catteau, 112, rue de l'Epeule à Roubaix, l'autre par M. Jules Spillebout, marchand de charbons, 30, rue de Lille à Croix. Dégâts matériels. Constat par Me Gaillard, huissier.

Vers 17 h., rue de la Gare, un camion hippomobile de la Cie générale des eaux, 5, rue du Vivier à Roubaix, conduit par M. Glorieux Mathurin, rue de l'Alma, fort Frasez, 98, est entré en collision avec une automobile pilotée par M. Jean Deschoodt. Dégâts matériels. Constat par Me Gaillard.

AVIS AUX ÉTRANGERS

Il est rappelé aux étrangers qu'ils doivent demander le renouvellement de leurs cartes d'identité au cours du trimestre qui précède la date d'expiration de la validité.

Ceux qui n'ont pu se présenter lors de leur convocation par la Presse sont priés de régulariser leur situation dès le 27 courant et avant la fin du mois. Les étrangers qui se présenteraient en janvier 1940 seraient passibles d'une pénalité de retard de 25 ou de 100 francs, sans préjudice des autres inconvénients qui pourraient résulter du fait de leur situation irrégulière.

DURER
C'EST VAINCRE
POUR DURER
NE PAS GASPILLER

AVIS AUX CONSOMMATEURS D'ESSENCE

Un délai de rigueur étant fixé par M. le Préfet pour l'expédition de l'état récapitulatif des besoins en produits pétroliers pour la commune, il ne sera tenu aucun compte des déclarations, pour février 1940, déposées à la Mairie après le 3 janvier 1940.

Par ailleurs, il est rappelé de la manière la plus expresse qu'il est obligatoire de répondre à toutes les questions indiquées sur les formules modèle « A » que doivent faire les commerçants, industriels, négociants.

Les demandes incomplètement remplies entraîneront, le cas échéant, la non-délivrance de bons de consommation pour février, seules les personnes n'ayant pas cru devoir se conformer aux prescriptions sus-rappelées supporteront le préjudice qui peut en résulter.

Enfin, les personnes classées dans la catégorie « D », c'est-à-dire, les particuliers, les représentants et voyageurs de commerce qui ont déjà établi et déposé une formule modèle « E », n'ont plus à renouveler leur déclaration si leurs besoins mensuels sont les mêmes.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 30 décembre 1939, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30 : nº 1 à 10.081 ; 8 h. 50 : 10.082 à 17.216 ; 9 h. 20 : 17.217 à 22.979 ; 9 h. 30 : 22.980 à 31.626 ; 10 h. : 31.627 à 34.768 ; 10 h. 30 : 34.769 à 39.180 ; 11 h. : 39.181 à la fin.

MORT DE M. L. ROGET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DE LA MAIRIE

Nous apprenons la mort de M. Léon Roget, ancien secrétaire général de la mairie, sous l'administration de M. Eugène Motte, décédé en son domicile, 24, rue Ingres. Il était entré à la mairie en 1883 et avait gravi successivement tous les échelons pour occuper finalement le poste de secrétaire général le 1er juin 1906, après le départ de M. Devernay.

En juin 1912, peu après l'arrivée à l'hôtel de ville de l'administration de M. Lebas, il était autorisé à demander la liquidation de sa pension et il quittait la mairie le 1er août, après vingt-sept années d'excellents services.

RECENSEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES

Les imprimés nécessaires au recensement des entreprises artisanales sont à la disposition des intéressés au poste central de police, entrée Grand Place, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures.

ALLOCATIONS MILITAIRES
Les titulaires d'allocations militaires bénéficieront d'un
RABAIS DE 5 %
sur tous les achats faits
RUE LÉON-GAMBETTA, Lille
7050

Sociétés et Comités

ARBRE DE NOËL DES FAMILLES NOMBREUSES ST-MICHEL - STE-BERNADETTE. — La réunion annuelle de l'Arbre de Noël aura lieu le dimanche 31 décembre, au siège, Café Degeyter, 1, rue Lecomte-Baillon, de 14 à 16 h. 30 où une distribution de lots sera faite à chaque famille à jour de la cotisation 1940. Se munir de la carte grise.

U. N. DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE. — Les familles de mobilisés et les familles de sociétaires qui ont fait inscrire leurs enfants, sont priées d'assister dimanche 31 décembre, à 16 h., pour la petite fête et la distribution d'objets utiles eux enfants. La Commission se réunira à 3 heures 15.

L'ARBRE DE NOËL A LA CONCORDIA-HARMONIE. — Dimanche dernier a eu lieu à la Concordia-Harmonie, l'Arbre de Noël pour les enfants des musiciens. C'est devant 35 enfants et une nombreuse assistance, que M. Albert Ciacboet, président, leur souhaita une bonne fête de Noël et leur promit de faire encore mieux dans des temps meilleurs. Après avoir copieusement goûté de gâteaux et de chocolat, chaque enfant reçut un magnifique jouet, un vêtement chaud et des friandises.

FAMILLES NOMBREUSES DE L'EPEULE. — Dimanche 31 décembre de 10 h. à 11 h., permanence, dernier délai pour les membres n'ayant pas payé leur cotisation de 1940.

Les familles ayant trois fils mobilisés trois gendres ou cinq fils ou gendres mobilisés, sont priés de passer également à la permanence.

UNION DE LA METALLURGIE. — La Commission Administrative, informe les mères ou épouses des membres du Syndicat mobilisés aux armées, qu'elles doivent rentrer le questionnaire le plus tôt possible au Bureau du Syndicat, le deuxième secours leur sera payé, contre remise des renseignements demandés. Prière de se munir de la carte confédérale.

CONCERT POUR LES SOLDATS AU FONTENOY. — Le choral du Fontenoy organise un spectacle qui aura lieu le 18 janvier, à 19 h. 30 dans la coquette salle du Royal, rue de l'Alma, mise gracieusement à la disposition de la Société par M. Crépin, vice-président d'honneur du choral.

De nombreux artistes de la région ont promis leur concours bénévole.

SOCIÉTÉE SPORTIVES

NATATION. — **Au Swimming Club.** — Dans la salle de la société de gymnastique « La Française », rue Bell, à Roubaix, moniteur M. Lejeune, tous les samedis de 15 à 16 h., pour gymnastique et théorie, tous les dimanches de 9 à 10 h. pour ceux qui ont été convoqués le samedi et pour ceux qui peuvent assister aux deux séances.

Les jeunes gens désignés ci-après sont priés de se présenter à la première de ces séances, il ne sera pas envoyé de convocation : Cogez Jean, Corsella Jean, Debruyne Jacques, Devlaminck Daniel, Lefebvre René, Mille Gilbert, Meirissonne Julien, Oschsel René. Délégué, M. Léon Devlaminck.

— L'entraînement style et water-polo reprendra à partir de dimanche 31 décembre, à l'heure habituelle. Se faire inscrire soit au siège du Club, soit chez M. Debruyne, 43, rue de l'Ouest.

LUTTE. — **Lutteurs Club Pierre de Roubaix.** — Les entraînements sont dirigés par le réputé professeur Drymala et suivis par de nombreux élèves en réels progrès. Le programme du club est des plus chargés pour les dimanches qui vont suivre.

Le 7 janvier, match retour au gymnase Dumoulin, à Roubaix, le 14, championnat 3e série à Lille ; le 21, match contre l'équipe d'Armentière à Armentières ; le 28, championnat des juniors, au café de la Betterave à Roubaix et un grand gala dans la même salle le 18 février.

Les entraînements ont lieu les mardis, jeudis à 18 h. 30 et le dimanche matin au siège, 175 bis, rue de Lannoy, café de la Betterave, où sont reçus les adhésions.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. — La réunion des jeunesses socialistes de Roubaix aura lieu dimanche 31 décembre à 10 h. 30 au local habituel. Une causerie sera faite au cours de la réunion par un camarade du Cercle d'Etudes. Présence indispensable.

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

IL N'Y AURA PAS DE RÉCEPTION LE 1er JANVIER A LA PRÉFECTURE

Comme les années précédentes, il n'y aura pas de réception officielle à la Préfecture du Nord, à l'occasion du nouvel an.

Par ailleurs, en raison des circonstances et afin d'alléger le plus possible, la tâche du personnel des postes, le Préfet du Nord prie les personnes qui auraient l'intention de lui envoyer leur carte de visite, de vouloir bien s'en abstenir. Il les en remercie.

ETAT CIVIL

Naissances. — Maryse Boutry, rue du Long-Pot, 70 à Lille ; Jeannine Augez, rue Vaucanson, cour Prouvost, 10 ; Valentin Pietrzak, rue Decrême, 112, cour Bultot, 16 ; Michel Roty, rue de Toulouse, 34 ; Michel Simar, avenue Cordonnier, 8 ; Arlette Knockelbergh, rue Daubenton, 25.

Décès. — Henri Duthillier, 82 ans, place de la Nation, 42 ; Léon Roget, 77 ans, rue Ingres, 24 ; Mauricette Van Steelandt, 2 ans, rue Raphaël, 56 ; Hortense Dekoker, veuve Vankeunebrouck, 81 ans, rue Daubenton, 73 ; Elodie Dardenne, épouse Stevens, 82 ans, rue Germain-Pilon, 12 ; Marie Colette, veuve Vincent, 56 ans, rue de la Vigne, 42 ; Georges Debaetseleer, 43 ans, rue Edouard-Anseele, 255, cour Jenart, 8.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de Monsieur

Henri VANGEHUCTEN

Ancien Combattant
Garçon de recette Banque Populaire

décédé à Lille, le 27 Décembre 1939, dans sa 65e année, lesquels auront lieu le Samedi 30 Décembre 1939, à 9 heures, en l'église St-Maurice des Champs.

Inhumation au cimetière de l'Est.

Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h., 13, rue de la Madeleine, LILLE.

De la part de : Mme VANGEHUCTEN-CLIPET, son épouse, de toute la famille et de ses amis.

33[illegible]

WATTRELOS

Fraternelle des Combattants. — Le Conseil d'Administration de la « Fraternelle des Combattants », rappelle aux sociétaires que demeureront valables jusqu'au 31 Juillet 1940, les Cartes du Combattant, couleur chamois, ayant plus de cinq ans de date.

Les cartes vertes ne sont plus valables.

Le service de permanence, qui fonctionne tous les dimanches, de 9 h. 30 à 12 h., au siège, 15, Grande-Place, se tient à la disposition des adhérents pour tous renseignements et dossiers concernant les droits des Anciens Combattants.

La cotisation de 1940 sera perçue dès maintenant.

Jardins populaires (Groupe « La Ruche »). — Les jardiniers qui n'ont pas payé leur cotisation 1940, peuvent encore le faire Dimanche 31 Décembre, au local, 38, rue Neuve, de 10 h. à midi, en même temps que leurs commandes de graines.

Les femmes des jardiniers mobilisés, qui n'ont pas donné l'adresse militaire de leur mari, peuvent le faire à cette permanence.

Les jardiniers qui n'auront pas payé après cette date, seront considérés comme démissionnaires.

Médaillés du travail. — Dimanche 31 Décembre, au local, de 10 h. 30 à 11 h. 15, paiement des allocations mensuelles patronales et des mensualités S. P.

Les médaillés de chez Holden, ne travaillant plus ayant reçu le don en charbon qui leur était promis, sont priés de remettre au Comité, dimanche prochain, le bon du livreur.

CROIX

COLLISION D'AUTOS

Jeudi, vers 10 h., une collision s'est produite au Pont de l'Allumette entre deux automobiles, dont l'une était pilotée par M. Leman, 90, rue J. Jaurès, à Croix.

Dégâts matériels, de part et d'autre. M. Delattre, secrétaire de police, a procédé aux constatations. Constat par Me Gaillard, huissier.

Allocations militaires. — Pour le paiement des allocations militaires, il est rappelé que les bénéficiaires sont tenus de se présenter personnellement au paiement.

Dans les cas de force majeure que les intéressés devront justifier, une procuration doit être établie au nom de la personne qu'ils désigneront pour toucher les allocations en leurs lieu et place.

Des formules de procuration peuvent être retirées à la Mairie, Bureau militaire.

La procuration sera exigée dans tous les cas où les bénéficiaires ne se présenteraient pas eux-mêmes au paiement.

Les procurations ne pourront pas être délivrées aux enfants et jeunes gens de moins de 18 ans.

Comité d'Entr'aide. — La collecte de dimanche dernier a produit la somme de 5.650 fr. 15 ; celle du 27 Octobre avait produit 8.408 fr. 55 ; celle du 19 Novembre, 6.311 fr. 10.

Les recettes totales effectuées à ce jour et qui comprennent en outre du produit des collectes, les nombreux dons, cotisations mensuelles des membres bienfaiteurs, etc., s'élèvent à la somme totale de : 36.151 fr. 70.

Un premier envoi de 696 mandats a été opéré. D'autres seront faits très prochainement ; le nombre total d'envois prévu à ce jour se monte à 1.023 mandats de 20 fr.

Cartes professionnelles. — Les inscriptions se continueront ce vendredi 29 et ce samedi 30 décembre pour les habitants des rues du Boulevard, de la Brasserie, de la Briqueterie, Henri Carette et Carnot.

WASQUEHAL

COLLISION D'AUTOS

Rue de Mouvaux, à Wasquehal, une automobile s'est jetée sur un camion piloté par M. Marcel Decock, rue de Tourcoing, à Wasquehal, qui venait de ralentir sa marche. La première voiture a été démolie. Constat par Me Gaillard, huissier à Roubaix.

LES ÉTRENNES DES VIEILLARDS DES PETITS MÉNAGES

Le Comité de l'Œuvre des « Petits Ménages » de Wasquehal dont l'activité est toujours croissante, a encore pensé, malgré les événements actuels aux vieillards des petits ménages du Centre et du Capreau et procédera demain samedi 30 décembre, à la distribution à domicile de diverses denrées, telles que gâteaux, vin, café, sucre, etc., que les quarante-cinq pensionnaires recevront pour leurs étrennes.

Amicale Phares-Sart. — Le comité directeur de ce groupement se réunira dimanche 31 décembre, à 11 h., au siège, Café du Rond-Point, 56, avenue du Sart, en vue de prendre diverses dispositions pour le concert de janvier organisé au profit des mobilisés.

Clique scolaire du Capreau. — Dimanche 31 décembre, à 10 h., répétition générale, salle Lécroart, 67, rue de Roubaix.

Syndicats Libres. — Ce soir vendredi, de 17 à 19 h., permanence et paiement des secours de chômage au siège, café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers.

Fanfare des Accordéonistes. — La répétition générale aura lieu au siège, 6, rue Philippe-le-Bon, dimanche 31 décembre, à 10 h.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Les A. C. nés jusqu'au 10 janvier 1890 sont informés qu'ils pourront se présenter à la mairie (guichet 3) pour l'établissement de leur demande de retraite du combattant, la permanence mensuelle de la section des A. C. du Centre étant suspendue depuis les hostilités. Les intéressés sont priés de se munir de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Etat Civil. — Décès : Tullie Marie Vve Macou, 72 ans, rue Jean-Bart 134.

FLERS

COLLISION DE CAMIONS

Une collision s'est produite sur la route départementale, à hauteur du Jean-Ghislain, entre deux camions, l'un conduit par M. Charles Catoire, 216, boulevard Gambetta, à Roubaix au service de la maison H. Wydauw, l'autre piloté par M. G. Levaux, 157, Grande-Rue à Roubaix. Dégâts matériels. Constat par Me Gaillard, huissier à Roubaix.

La Grande Boulangerie Meunerie
L'INDÉPENDANTE
« GERBE D'OR »
Spécialité de Pains de mie Anglais
Cakes-Madeleines pour colis aux mobilisés
Demander Prix-courant
112, Boulevard Montebello, Lille
Téléphone 209.54 et la suite
9318

HEM

GALLOPHILIE. — 14, rue de Lille, chez M. Adolphe Manche, le dimanche 21 janvier, concours de coqs à 6 h., gros et petits, 30 fr. pour 60 fr. au gré de l'amateur, au profit de la Caisse d'Entr'aide aux mobilisés, le mardis 2, 9 et 16 janvier, grands essayages de coqs.

LYS

Union des Familles nombreuses. — Une seconde permanence se tiendra au Patronage de Lys, dimanche prochain, de 10 à 11 h. pour permettre aux retardataires de régler leurs cotisations de 1940. Se munir du livret mariage et de la carte d'adhérent.

Relativement au vœu émis par la Fédération des Associations de familles nombreuses d'obtenir qu'il n'y ait pas plus de 3 fils mobilisés dans chaque famille, il est prié de faire connaître lors de la permanence, toute famille comptant plus de 3 fils at gendres mobilisés, pour renseigner le Haut-Comité de la population.

Comité d'entr'aide. — Le Comité porte à la connaissance des familles nécessiteuses des mobilisés qu'il dispose actuellement d'un certain nombre de lainages, pull-over, cache-nez, passe-montagne, chaussettes.

Les familles de soldats manquant de ces objets et qui n'auraient pas le moyen de leur en procurer sont invitées à faire une demande aux délégués de secteurs. Le Comité s'efforcera de les satisfaire dans la mesure du possible.

Union des Mutilés, Réformés. — Réunion dimanche 31 décembre à 16 h., au siège, café veuve Thoya, rue de la Mairie. Celle-ci sera suivie d'une tombola.

LEERS

Pour les soldats. — Un groupe de soldats français cantonnés dans la commune, seraient reconnaissant aux personnes qui pourraient leur prêter un poste de T.S.F. usagé et un tonneau d'une cinquantaine de litres pour contenir leur provision de vin. Ces objets peuvent être déposés au « Foyer Populaire », 2, Place de l'Eglise, qui transmettra. Dès que ces soldats quitteront la commune, le poste et le tonneau seront retournés à leurs propriétaires.

Un concert pour nos soldats. — Le dimanche 7 janvier, à 14 h. 30, dans la salle du Cinéma de la Taverne, à Leers, un concert sera organisé par le Vélo-Club du Pile au profit des mobilisés de Leers et du V.C.P., avec les artistes de renom tels : Line Dariel, la grande diseuse de Radio P.T.T. ; Bertal, le chanteur populaire de Radio P.T.T. ; Danrel, le fameux comique troupier de Radio P.T.T. ; Arlette Rucart, de Radio P.T.T. ; André Lyps, le célèbre accordéoniste Radio P.T.T., 2e au championnat du Monde, Paris 1939 ; Ginette Lenfant, âgée de 12 ans, jeune virtuose de l'accordéon.

Après le concert, une tombola aura lieu, nombreux lots.

Indemnités de chômage. — Samedi 30 décembre, à 10 h., paiement des indemnités de chômage, à la mairie.

A partir de 16 h. 30, au « Foyer Populaire », 2, Place de l'Eglise, paiement des indemnités aux chômeurs partiels des Syndicats libres.

Au profit des mobilisés. — Le Comité d'Entr'aide aux mobilisés et à leurs familles organise pour les samedi 30, dimanche 31 décembre et lundi 1er janvier, un concours de cartes (manille et piquet), chez M. Dubus, 2, rue de Roubaix, au profit de sa caisse de secours. Le concours se jouera au piquet (3 tours pour 16 fr.) et à la manille (deux tours pour 16 fr.). Il sera prélevé une somme de 4 francs qui ira à la caisse du Comité d'entr'aide dont le siège est à la salle des fêtes de l'école des garçons.

Avis aux étrangers. — Les formalités de renouvellement des cartes d'étrangers venant à expiration le 31 décembre sont terminées.

Néanmoins les retardataires peuvent se présenter encore à la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux jusque demain samedi 30 décembre.

Les étrangers qui ne seront pas en règle en janvier 1940, s'exposent à de graves inconvénients du fait de leur situation irrégulière.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél. : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

Les cartes professionnelles et le service du charbon

Conformément aux prescriptions de l'autorité supérieure, chaque habitant doit remplir une carte dite « professionnelle » et fournir des renseignements concernant ses besoins en charbon.

Afin d'éviter des déplacements, les bureaux sont organisés par quartier.

Pour permettre d'effectuer ce travail avec le plus de commodité possible, le public est prié de se conformer strictement aux instructions suivantes :

1 Une seule personne doit se présenter pour toute la famille ;

2. Elle doit se munir : a) du livret de famille ; b) des cartes d'identité de chaque membre de la famille.

3. Pouvoir indiquer : a) la profession de chacun et préciser exactement la nature de l'emploi ; b) si le ménage utilise ou n'utilise pas le gaz ou l'électricité pour la cuisine et le chauffage ; c) la consommation mensuelle approximative de charbon ; d) les stocks de charbon ; e) les nom et adresse du négociant qui approvisionne habituellement le ménage en charbon.

Les bureaux fonctionneront de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., sauf le samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures, dans les quartiers suivants :

QUARTIER DU CLINQUET
(Ecole Voltaire, rue du Clinquet)

Mardi 2 janvier : rues de l'Abbé Lemire, d'Amsterdam et d'Anor ;

Mercredi 3 janvier : rues d'Anzin, de Bailleul, de Baval, Beauséjour, de Béthune, Blaise, Pascal et du Bois ;

Jeudi 4 janvier : rues de Bondues, Chevreul, d'Enghien et de Fives ;

Vendredi 5 janvier : rues du Clinquet, Constantinople, Favart, Haarlem et d'Hazebrouck ;

Samedi 6 janvier : rues J.-J. Rousseau, Jean Macé, de Linselles, de Rotterdam, Voltaire et Chaussée Watt.

QUARTIER DES FRANCS
(Ecole publique, rue du Dragon)

Mardi 2 janvier : avenue Masurel, rues de l'Alma, d'Alsace, d'Angleterre et de Bapaume ;

Mercredi 3 janvier : rues d'Armentières, d'Austerlitz, de Boulogne, de Bradford et Debuchy.

Jeudi 4 janvier : rue de la Blanche-Porte ;

Vendredi 5 janvier : rue des Coulons et du Dragon ;

Samedi 6 janvier : rues de Calais, des Francs, d'Haubourdin, Hoche, Jacquard, Lacépède et de Lorraine.

Lundi 8 janvier : Place Leverrier, Rues Leverrier, Neuve, du Petit-Village, du Sergent Bobillot et de la Vigne.

Mardi 9 janvier : rues de Lille et de Valenciennes ;
Paris et Philippe de Girard.

Syndicat des Propriétaires de Tourcoing et ses cantons

Les adhérents du Syndicat sont convoqués en assemblée générale qui aura lieu le dimanche 31 décembre, à 10 h., salle de la Brasserie de Mons-en-Barœul.

La réunion a pour but de mettre les propriétaires au courant de la nouvelle législation réglementant la question des loyers et des impôts pendant la durée des hostilités.

Les membres sont admis sur présentation de la carte 1939 ou de la convocation qui leur a été adressée.

L'inscription des nouveaux sociétaires se fera à l'entrée de la salle.

La conférence sera faite par Me Carpentier-Trannion, avocat au barreau de Lille, avec le concours assuré de M. Vyt, président de la Fédération du Nord.

ÉCHO DU CONCERT DES MÉLOMANES ROUBAISIENS

C'est devant une foule compacte que ce concert, offert à l'intention des mobilisés, s'est déroulé dimanche dernier, dans la salle des « Orphéonistes », rue de la Gare, et après une exécution splendide de la Chorale, les 25 éléments divers qui s'y sont produits ont emporté tour à tour leurs succès bien mérités car la quantité, jointe à la qualité, fit les délices de la foule enthousiaste.

Au début de la deuxième partie, le président, M. Fernand Deffrennes, dans une allocution toute spontanée, s'est dit heureux que la fête pour nos braves soldats ait trouvé un écho sans précédent et a tenu à présenter, au nom de la société, ses plus sincères remerciements à la municipalité roubaisienne pour son aide efficace.

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le cours de modelage, dont la direction vient d'être confiée temporairement à M. Bottiaux, statuaire, sera ouvert aux élèves à partir du jeudi 4 janvier 1940.

M. Bottiaux est prix de Rome en sculpture, titulaire de la médaille d'or au Salon, il est également membre du jury à l'école des Beaux-Arts de Paris et à la Société des Artistes Français.

Cette nomination montre, de plus, tout l'intérêt que l'Administration municipale porte à ses établissements scolaires, en particulier à l'Ecole des Beaux-Arts, malgré toutes les difficultés actuelles.

DISTRIBUTION DES MASQUES POUR ADULTES

La distribution des masques pour les retardataires dont les noms commencent par les lettres A, B, C, se continuera le 29 décembre, à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 13 h. 45 à 17 h. Se munir de pièces d'identité.

AVIS AUX CONSOMMATEURS D'ESSENCE

Les consommateurs sont à nouveau prévenus que le dernier délai pour la remise des déclarations de consommation pour février est le mardi 2 janvier, à 17 heures. Aucune demande ne sera prise en considération après cette date.

Les retardataires ou ceux qui omettraient de faire leur déclaration ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils viennent à manquer de carburants.

Les bons pour janvier seront remis à partir du 2 janvier, sur présentation de la carte grise, pour tous les consommateurs dont les noms commencent par les lettres A, B, et C.

Le mercredi 3 janvier, jusqu'à 17 h. pour les noms commençant par la lettre D.

RÉQUISITIONS AUTOMOBILES

Nous rappelons à nouveau que les réclamations en matière d'évaluation véhicules réquisitionnés doivent être adressées au Général, commandant la 1re Région, Bureau des Réquisitions à Lille, avant le 31 décembre, dernier délai.

Ajoutons que la Chambre a décidé dans la loi de finances du budget de l'année 1940, votée dernièrement, que les requis ayant déjà encaissé le montant du bon de réquisition ont, comme les autres, le droit de réclamer jusqu'à la fin du mois.

POUR LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS

Le Bureau a reçu du trésorier des Médaillés du Travail la somme de 292 fr. 60, produit d'une quête lors de la dernière réunion générale.

Sociétés et Comités

CHEZ LES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Le président de l'Amicale invite tous les sociétaires à assister nombreux à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche 31 décembre à 10 h. au siège, 59, rue Nationale. Sous la présidence du délégué de M. le Consul de Belgique et en présence de la Commission, il sera procédé à la distribution des cadeaux de Nouvel An aux enfants des Amicalistes et aux familles des mobilisés.

D'autre part au siège, il sera organisé un concours de 421 pour une magnifique dinde. Le concours débutera samedi à 17 h. et reprendra dimanche à 9 h. Le rebattage aura lieu dimanche à 18 h. Le bénéfice de ce concours sera affecté aux mobilisés de l'Amicale.

GROUPE DES PIATS DES A.C. DE L'U.N.C. — Grâce à de généreux donateurs, la distribution de Noël sera maintenue cette année. C'est le samedi 30, à 15 h., et le dimanche 31, de 10 h. à midi, qu'aura lieu au siège une distribution de coquilles et de bons d'achats aux enfants des Anciens Combattants et des Jeunes de l'U.N.C.

LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (Groupe du Blanc-Seau). — Le bureau des Anciens Combattants du Blanc-Seau invite les présidents de toutes les sociétés constituées du Blanc-Seau, à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 31 décembre à 11 h. au Château Scott square du Général-Leman, rue de Mouvaux, afin de constituer et d'élire le bureau du groupe du Blanc-Seau.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — U.S.T. — Dimanche, équipe 1A contre Institut Turgot, au vestiaire 9 h.

Eq. 1B contre Sacré-Cœur de Mouvaux. Rendez-vous chez M. Desrousseau, rue Nationale, à 9 h. En cas de mauvais temps, les matches à l'U.S.T. se feront en salle.

PING-PONG. — **Modern' P.P.C.** — Dimanche 31 décembre, entraînement pour les deux équipes.

PING-PONG. — **Les championnats régionaux.** — Samedi 30 décembre, à 18 h. 30, Café Simoëns, 36, rue Gustave-Delory, Tourcoing, réunion pour les clubs participant aux championnats. Spécialement convoqués : Excelsior et Jean-Macé.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean Delobelle, 22, rue de Beauvais ; Brigitte Poteau, rue de la Rochelle, 108 ; Nicole Roger, rue de Balzac, 31 ; Alain Lobelle, Jacques Deboevère, Emilien Lecru, Georges Leveugle et Robert Dujardin, tous 138, rue Nationale.

Décès : Gabrielle Vermeersch, ép. Laurent Catteau, 52 ans, e.p., 8, rue Ingres ; Pauline Camart, 71 ans, s.p., veuve François Florin, 2, rue Lorident ; Marie Demazures, 63 ans, e.p., ép. Jules Paco, 5, rue du Cymbale ; Eugène Thiry, 61 ans, journalier, ép. Marguerite Carton, 332, rue Yser.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, lundi 25 décembre, sous la présidence de M. Kesteloot, maire. L'assemblée décide de maintenir la réduction de 10 % sur la participation communale pour les habitations à bon marché. Le budget de l'exercice 1940 est approuvé. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 530.542 fr. 74. Le Conseil vote une subvention de 5.000 fr. au profit de l'Hospice et un crédit de 1.128 fr. pour les dépenses se rapportant au terrain des sports. L'assemblée décide que vu les événements actuels il ne sera plus accordé de subventions aux sociétés locales à partir du 1er septembre 1939 et elle examine à huis clos les demandes d'assistance.

Etat Civil. — Décès. — Raymonde Vandebrouck, 25 ans, rue de Gand, 10. — Georges Ghya, 1 mois, rue des Fromets, 132. — Jules Heyse, 46 ans, rue de Tourcoing, 5. — Marie Callewaert, 84 ans, rue du Bailly, 13. — Cyrille Van Petegem, 58 ans, rue des Fromets, 45.

EN BELGIQUE

UNE FEMME est trouvée égorgée à Cuerne

Les enfants de Mme Callens, demeurant à Cuerne, localité proche de la frontière, s'étonnaient, hier, jeudi, en rentrant de l'école, de ne pas voir leur mère qui, d'ordinaire, venait à leur rencontre. Ils firent le tour de la maison et, dans la chambre à coucher, trouvèrent Mme Callens, née Berthe Debue, âgée de 40 ans, gisant sur le parquet dans une mare de sang.

Elle avait eu la gorge ouverte à coups de rasoir.

La gendarmerie fut aussitôt prévenue et le Parquet est descendu sur les lieux dans la soirée.

On croit qu'il s'agit d'un crime ayant le vol pour mobile.

MOUSCRON

Une fin de séance mouvementée au Conseil Communal

Au cours de sa réunion de mercredi, le conseil a approuvé toute une série de points d'un intérêt purement administratif ; budgets et comptes des différentes écoles et fabriques d'église ; le renouvellement d'une série de taxe pour 1946 ; et le nouveau règlement du corps de police.

Une motion du conseiller communiste, M. Marcel Seynaeve contre certaines mesures gouvernementales fut déclarée irrecevable par le bourgmestre. Mais M. Seynaeve en profita pour faire l'apologie de la Russie Soviétique.

Aussitôt M. Henri Delbar intervint d'une façon énergique et proposa l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil communal de Mouscron présente au peuple finlandais l'expression de son admiration et de sa sympathie pour l'effort surhumain déployé pour la défense de son sol et la sauvegarde de la civilisation occidentale ».

M. Seynaeve veut interrompre, mais le public et les conseillers socialistes et catholiques couvrent sa voix en criant : « Vive la Finlande ».

Pendant quelques minutes, les conseillers crient leur indignation à l'adresse du communiste Seynaeve.

L'ordre une fois rétabli M. Joseph M. Vandevelde qu'il y ait encore paroles du communiste.

« Je regrette sincèrement, dit M. Vandevlede qu'il y ait encore un seul homme en Belgique qui ose tenir un langage aussi odieux.

» En Russie, il n'y a pas de liberté, si nous y étions nous serions condamné à mort et Seynaeve aussi.

» Ceux qui ont un peu de cœur s'écrie M. Vandevelde crieront avec moi : « A bas Staline, Vive la Finlande ».

Tous les conseillers — excepté Seynaeve — ainsi que le public applaudissent chaleureusement les paroles de M. Vandevelde et le vœu du conseiller Henri Delbar est voté.

UNE SÉRIE DE VOLS

Des individus ont volé au préjudice de M. Omer Beaucame, rue de Courtrai, des lattes de couvreur, d'une valeur de 100 fr., et six lapins chez M. Bailleu Maurice, rue du Petit-Courtrai, 143. MM. Delespaux Emile, rue du Petit-Pont, et Verheulst Maurice, rue de Tomhouck, à Luingne, ont eu également leur vélo volé.

Aux femmes des mobilisés français. — Les femmes des mobilisés français sont conviées à se réunir, avec leurs enfants, dimanche 31 décembre, à 15 h., en la grande salle de l'Hôtel de Ville. Distribution de friandises aux petits Français à l'occasion de Noël-Nouvel An. La réunion sera présidée par M. Bonnet, consul de France à Courtrai.

La tombola des facteurs. — La soirée organisée au profit du Colis du Soldat, par l'Amicale des Facteurs des Postes, au Printania, à Risquons-Tout, a connu un grand succès.

Au cours de la fête eut lieu le tirage de la tombola, dont ci-dessous les numéros gagnants :

406	716	217	562	635	656	556
223	572	79	448	173	437	479
634	544	571	717	730	744	654
291	104	674	429	468	122	660
21	69	642	736	366	325	540

Ces lots peuvent être retirés à partir de ce jour au siège de l'Amicale des facteurs, café de la Concorde, Grand Place.

HERSEAUX

Conseil communal. — Le Conseil communal se réunira samedi 30 décembre à 19 heures.

NÉCHIN

Deux personnes subissent un commencement d'intoxication

M. et Mme Louis Meurisse-Lefebvre ont subi un commencement d'intoxication par l'oxyde de carbone, dans leur chambre pendant leur sommeil. Des parents qui habitent dans le même immeuble les découvrirent sans connaissance dans leur lit. Des soins énergiques leur furent donnés aussitôt et permirent de les ranimer.

Un trou avait été autrefois pratiqué dans la cheminée de cette chambre, pour y installer un poêle, mais cette ouverture avait été insuffisamment bouchée quand le poêle fut retiré. Comme cette cheminée communique avec un foyer resté allumé dans une place du rez-de-chaussée, l'oxyde se répandit par des fissures dans la chambre occupée par les époux Meurisse.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI 29 DÉCEMBRE

Camée. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Le Bois sacré ».

Capitole. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « La belle revanche » et « Chansons de Paris ».

Familia. — Permanent de 14 h. 30 à 22 h. 30 : « Le parfum de la femme traquée » et « Il est charmant ».

Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Quelle drôle de gosse » et « Mademoiselle Josette, ma femme ».

Cinéac. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Toute la ville danse » et « Champion poids coq ».

Omnia. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Roméo et Juliette » et « On demande une Etoile ».

Union. — A 19 h. 30 : « Suez » et « Charlie Chan à l'Opéra ».

Fives-Palace. — A 19 h. 30 : « Kentucky » et « M. Moto sur le ring ».

Casino. — Permanent de 14 h. à 23 h. : « Gibraltar » et « La joyeuse héritière ».

Eden. — Permanent de 14 h. 15 à 22 h. 30 : « Education de prince » et « Sa dernière carte ».

DERNIÈRE HEURE

LES ASSASSINS de l'Ile Saint-Germain ont été condamnés

Marcel et Paul Vocoret, à la peine de mort ; Claude Noe, aux travaux forcés à perpétuité : Marie Pruvaux, à deux ans de prison

Paris, 28. — L'audience du deuxième tribunal militaire devant lequel comparaissaient les trois assassins des inspecteurs de police dans l'île Saint-Germain, n'a commencé qu'à 14 h. 30.

Marcel Vocoret, 32 ans, donne comme profession celle de docker. Il est gros, sans faux-col et parle d'une voix éraillée. Il déclare qu'il n'est pas si coupable qu'on veut bien le dire. Il assure qu'il ne s'attendait pas à l'arrivée des trois agents.

Paul Vocoret est débardeur. Il a l'air d'un pauvre garçon, vêtu seulement d'un chandail.

Claude Noé, 20 ans, originaire de Léognan (Gironde), revendique la profession de commis sans préciser en quoi. L'acte d'accusation spécifie qu e Paul Vocoret a tué les inspecteurs Vaté et Bernard, que Marcel Vocoret a tué Wacheux et que Claude Noé a tiré sur Vaté avec l'intention de le tuer. Les femmes, la fille Lequen et Marie Pruvaux, ont caché les trois assassins. Elles savaient qu'ils étaient prêts à abattre les inspecteurs de police et elles n'ont rien fait pour empêcher ce triple meurtre.

Au cours de leur interrogatoire, qui est assez long, les 3 accusés se rejettent les uns sur les autres tous les meurtres commis. Ils n'ont pas visé, disent-ils, et s'ils ont tiré, c'est en l'air. Quant à Claude Noé, il affirme qu'il n'était pas là et qu'il était sorti avant que la fusillade ne commençât.

A 22 h. 10, le 2e Tribunal Militaire reprend l'audience et annonce les condamnations suivantes : **P. Vocoret est condamné à la peine de mort ; Marcel Vocoret à la peine de mort ; Claude Noé, leur complice, aux travaux forcés à perpétuité.**

La femme Pruvaux est condamnée à 2 ans de prison ; Marie-Louise Lequen, qui est âgée de 17 ans, est acquittée en raison de son jeune âge, comme ayant agi sans discernement, et sera confiée à un patronage. L'audience a été ensuite levée et le public est sorti.

Puis, devant la garde assemblée et qui présente les armes, dans la salle d'audience désormais vide, selon la coutume des conseils de guerre, ce jugement a été lu aux 4 condamnés. On sait que les condamnés à mort par les tribunaux militaires sont passés par les armes.

LES TROUPES FINLANDAISES AURAIENT ATTEINT LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DE MOURMANSK

Stockholm, 28. — On mande d'Helsinki que les troupes finlandaises ont atteint la ligne ferroviaire de Mourmansk. Si cette nouvelle est confirmée, les communications entre Léningrad et le front du Nord serait interrompus et les troupes soviétiques se verraient dans l'impossiblité de recevoir des renforts pour le secteur de Petsamo.

DES QUINTUPLÉES A LA HAVANE

La Havane, 28. — Une paysanne, nommée Otilia Valdès, vient de mettre au monde 5 jumelles à la maternité de La Havane. Les nouvelles quintuplées sont nées viables.

A LA COMMISSION DES FINANCES

POUR LA MISE EN APPLICATION du Code de la Famille à partir du 1er Janvier

On examine la lettre rectificative du ministre des Finances qui concerne notamment les crédits nécessaires

Paris, 28. — D'après les indications verbales fournies par le secrétariat de la Commission des finances de la Chambre, celle-ci a poursuivi cet après-midi l'examen commencé le matin de la lettre rectificative du ministre des Finances, qui contient notamment les crédits nécessaires pour la mise en application du Code de la Famille à partir du 1er janvier 1940. Pour couvrir les dépenses résultant de cette décision, de nouveaux aménagements des ressources ont été effectués de manière à sauvegarder l'équilibre du budget des services civils.

La surtaxe sur l'essence

A la demande du ministre des Finances, la Commission a notamment rétabli au taux de 0,20 par litre la surtaxe instituée sur l'essence, qui avait été réduite à 0,10 par le Sénat. Un accord est intervenu sur tous les points en discussion entre la Commission et M. P. Reynaud, qui a été longuement entendu.

UN GRAND MÉCONTENTEMENT RÈGNE CHEZ LES RUSSES DANS LA RÉGION DE MOURMANSK

Berne, 28. — Les grands froids et les difficultés de la campagne de Finlande ont contraint le commandement soviétique à changer sa tactique en Carélie, déclare le correspondant de Stockholm des « Basler Nachrichten ». Il évite maintenant les attaques en masse causant de grandes pertes en hommes et en matériel pour se borner à lancer en avant des patrouilles.

En ce qui concerne la situation de l'arrière russe, le correspondant des « Basler Nachrichten » ajoute que si les nouvelles se contredisent parfois, une chose cependant paraît se confirmer à savoir que de grosses difficultés s'opposent au ravitaillement en vivres de la population civile de la région de Mourmansk.

Le mécontentement semble prendre des formes inquiétantes, car les autorités militaires de cette région ont procédé à plusieurs arrestations et mis en garde le public contre la propagation de rumeurs.

HORRIBLES FORFAITS DES SOVIETS EN POLOGNE OCCUPÉE

Paris, 28. — L'Agence Pat communique : Les bolcheviques continuent leurs méfaits sanglants sur les territoires tombés sous leur joug. Ils s'acharnent non seulement contre tout ce qui est polonais, mais aussi contre tout ce qui touche aux sentiments les plus sacrés de la malheureuse population.

Ainsi que l'annonce de Kaunas le journal « Amizius », ils ont assassiné, dans le village de Zelba, le prêtre Krynski.

L'aumônier Twarowski qui vient de quitter l'armée a été assommé d'une façon bestiale au moyen de gourdins par la police rouge, dans la commune de Lipno du district de Lipce.

Dans la paroisse de Michalowszczyzna, près de Grodno, les bolcheviques ont assassiné l'abbé Kornica, âgé de 70 ans.

LA PÉNURIE DES CARBURANTS S'ACCENTUE EN ALLEMAGNE

Bruxelles, 28. — On mande de Berlin à l'Agence Belga :

La difficulté croissante pour le Reich de s'approvisionner en carburants s'accentue. On procède à des réductions massives dans le transport automobile des personnes. A partir du 1er janvier, les transports à longue distance seront encore réduits. La pénurie de carburants résulte non seulement des besoins militaires, de la diminution des importations, mais des difficultés que le Reich trouve à s'approvisionner en Russie et en Roumanie.

DÉTACHEMENT AUX TRAVAUX AGRICOLES ET PERMISSIONS AGRICOLES

LES RÉGIMES INSTITUÉS S'APPLIQUENT A CERTAINS PLANTEURS DE TABAC

Paris, 28. — Le ministère de la Défense nationale communique :

Afin de prévenir tout malentendu, il est précisé que le régime du détachement temporaire aux travaux agricoles et celui des permissions agricoles s'appliquent aux planteurs de tabac en tant que ceux-ci rentrent dans la catégorie des propriétaires exploitants, métayers ou fermiers.

Les détachements temporaires ou les permissions ne sont accordés qu'aux titulaires de permis de culture. Les facilités dont il s'agit ne concernent que les mobilisés appartenant aux formations du territoire (y compris celles stationnées dans la zone des armées) ce qui exclut les militaires des formations des armées et, d'autre part, seuls les militaires de la deuxième réserve ont droit au détachement temporaire, les permissions agricoles étant réservées à ceux de l'active, de la disponibilité et de la première réserve.

Pour les détachements temporaires et pour les permissions, le certificat du maire est remplacé pour les planteurs de tabac par une attestation du directeur régional des cultures, certifiant que le mobilisé est bien titulaire d'un permis de culture.

Il est rappelé qu'aussi bien pour le détachement temporaire, que pour les permissions agricoles, ce sont les bénéficiaires éventuels qui doivent présenter leur demande aux commandants des unités auxquelles ils sont affectés, accompagnée de l'attestation du directeur régional des cultures du tabac.